



Communiqué de presse

16 avril 2021

Dispositif P.A.N.I.E.R.S. : des paniers de produits bio accessibles, pour agir contre la précarité alimentaire dans les Hauts-de-France

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire) propose de lever les freins à l'alimentation durable en distribuant des paniers de produits bio et locaux à moindre prix aux personnes en situation de précarité alimentaire. Dans un contexte de crise ouverte par l'épidémie Covid-19, les structures coordinatrices, Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne Hauts-de-France, font appel à la solidarité citoyenne pour booster son déploiement en région.

Permettre l'accès à des produits bio et locaux aux personnes en situation de précarité alimentaire (1200 euros de quotient familial), et les accompagner au changement d'habitudes alimentaires au travers d'ateliers de sensibilisation (techniques culinaires, équilibres alimentaires, lectures d'étiquettes...) et de formations : c'est l'objectif commun poursuivi par Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne Hauts-de-France, à l'initiative du dispositif P.A.N.I.E.R.S. Les trois partenaires fédèrent et mettent à disposition leurs compétences aux collectivités des Hauts-de-France désireuses de s'investir sur le sujet de l'accès pour tous à une alimentation saine et durable.

P.A.N.I.E.R.S, un dispositif de territoire

Territoires précurseurs, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Douaisis Agglo se sont emparés du dispositif dès 2018 et distribuent chaque année, par le biais de leurs structures-relais partenaires, près de 2500 paniers de produits bio locaux à moitié prix aux populations les plus fragiles, sous condition de ressources, pour la MEL ; 300 paniers de produits bio locaux à moitié prix pour Douaisis Agglo. Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. est en cours de déploiement sur les territoires de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que du département de la Somme. Le contexte de crise actuel qui conduit une partie de la population vers encore plus de précarité, nécessite d'essaimer le dispositif sur d'autres territoires de la région Hauts-de-France et d'élargir les conditions d'accès à ces paniers solidaires. C'est dans ce sens que les trois réseaux partenaires prennent les devants pour lever des fonds et ainsi financer plus de paniers en lançant une campagne de communication dédiée : « Adopte un BIO panier ».

« Adopte un BIO panier » : un appel à la solidarité des citoyens

Pour pérenniser et déployer ce dispositif, Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne Hauts-de-France font appel aujourd'hui à la solidarité des citoyens souhaitant agir concrètement pour la réduction de la fracture inégalitaire de notre société. Les particuliers ont en effet la possibilité de financer un ou plusieurs paniers (5 € = 1 panier moyen, 20 € = 4 paniers moyens, 100 € = 20 paniers moyens), ponctuellement ou mensuellement : ce geste est déductible à 66% des impôts, puisqu'il s'agit d'un don. Les entreprises peuvent elles aussi contribuer à financer ce dispositif en faisant un don du montant qu'elles désirent, lui aussi déductible des impôts à hauteur de 60%.

Le site internet dédié au dispositif P.A.N.I.E.R.S présente en détail la démarche aussi bien au grand public, qu'aux entreprises et territoires intéressés : www.paniers-hdf.fr. La page [HelloAsso](#) permet aux particuliers et aux entreprises de faire un don en ligne. [Découvrir le dispositif en vidéo](#).

Contact presse : Tessa Durand – 07 87 32 86 37 : Responsable communication à Bio en Hauts-de-France